

ENSEIGNEMENT MUSICAL

OBLIGATOIRE

« Je vais vous faire la plus effroyable des confessions. Systématiquement, depuis toujours, je suis un irréductible adversaire de l'instruction obligatoire telle, du moins, qu'on la pratique aujourd'hui. Je la considère comme la cause de notre dégénérescence sociale. Jamais elle n'a produit que des ratés, des ambitieux et des criminels. Quatre-vingt dix pour cent des malheureux à qui, goutte à goutte, on l'infuse de force sont incapables de profiter des es bienfaits. Aussi, ne devraient être éduqués que les êtres d'élection reconnus aptes à recevoir utilement la semence féconde. Les arts eux-mêmes souffrent de ces parias. Pour le bien de l'humanité, il faut cantonner chacun dans la sphère où il naquit si de particulières qualités ne le signalent à l'attention publique. Mes théories sembleront bien moyenâgeuses, je le sais : je ne les en crois pas moins pleines de l'altruisme le plus sain. Elles suppriment les déclassés.

Mais, me direz-vous, comment établir cette sélection que vous préconisez ? De très simple manière. Jusqu'à l'âge de *douze ans seulement*, tout citoyen (!) français serait tenu de suivre les cours de l'école primaire afin d'y apprendre la lecture, l'écriture, le calcul et les principes généraux des différents arts. Parvenu au point terminus de ce stage, on lui délivrerait — après un examen approfondi — un certificat d'*intelligence*. Les sujets jugés dignes d'encouragement continueraient à bénéficier de la protection de l'Etat sous le contrôle rigoureux d'inspecteurs chargés de surveiller leurs études et de les *contraindre* — en cas de progrès nuls ou insuffisants — à renoncer à des ambitions vaines.

Les évincés de la première heure seraient aimablement priés de retourner à leur modeste charrue. Toutefois, si quelques-uns d'entre eux s'obstinaient à poursuivre leur tentative d'instruction, ils le feraient alors à leurs risques et périls. Avec cette utopique organisation que d'ineffables joies seraient réservées à l'art musical ! »

Antoine BANES,
*Administrateur de la Bibliothèque
des Archives et du Musée de l'Opéra.
Critique musical au Figaro.*